

Mairie de Gy 164, rte de Gy 1251 GY

Tél. 022.759.15.33 - Fax 022.759.13.65 - Courriel: info@mairie-gy.ch - Site: www.mairie-gy.ch

Ouverture au public:

lundi et mardi: 08h30 à 11h00 / jeudi: 16h00 à 19h00 ou sur rendez-vous



Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez peut-être appris, j'ai mis un terme à mes fonctions de conseiller municipal et de Maire de Gy avec effet au 11 juin 2014.

Cette décision qui est motivée par des raisons privées n'a aucun lien avec le fonctionnement au sein, soit de l'Exécutif, soit du Conseil municipal de la commune de Gy. Bien au contraire, je ne peux que souligner l'excellence des rapports de travail et de convivialité qui règne dans ces deux instances.

J'avais eu l'occasion d'informer, il y a de cela plusieurs mois, mes adjoints ainsi que la secrétaire générale de cette possibilité de départ prématuré. Ce délai a permis à chacun d'anticiper et de se préparer à une situation particulière afin que la gestion communale ne soit pas pénalisée par cette décision.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier mes Adjoints, l'ensemble du Conseil municipal ainsi que le personnel communal pour le formidable travail réalisé durant les trois premières années de cette législature et souligner l'engagement de chacun dans sa fonction.

Je souhaite à toute l'équipe municipale une très belle fin de législature et à la commune de Gy un avenir radieux.

Albert Mottier

Administration de la commune

Le mercredi 11 juin a eu lieu la prestation de serment des trois administrateurs de la commune de Gy, délégués par le Conseil d'Etat. Il s'agit de Madame Valérie Boesch et de Monsieur Gérald Meylan, anciens

adjoints de la commune et de Monsieur Michel Pitteloud, ancien maire de la commune de Puplinge. Leur mandat consiste à expédier les affaires courantes, et à prendre toutes les mesures conservatoires nécessaires

pour préserver les intérêts de la commune, en accord avec le président du Conseil d'Etat. Une élection complémentaire aura lieu le dimanche 28 septembre prochain.

Infos Travaux

Les travaux de réaménagement de la route de Gy au centre du village avancent et devraient se

terminer selon le planning prévu (courant juillet).

Les travaux du préau de

l'école ont commencé et vont être réalisés durant l'été.

FETE DES PROMOTIONS

Samedi 28 juin 2014 Salle communale de Presinge

15h00:

Ouverture de la cérémonie - Discours divers
Spectacle des élèves des écoles « WALT DISNEY... »

Remise des prix aux enfants

puis:

jeux, promenades à poney, trampoline...

18h00:

Apéritif offert par les mairies

19h00:

Repas servi par l'APE

dès 21h00:

Disco pour petits et grands animée par Jérémie

Les tickets-repas seront en vente le jour-même.

Les mairies offrent les repas aux enfants des écoles.

Organisation:

commissions scolaires des communes de Gy et Presinge, association des parents de Gy et Presinge, enseignantes de Gy et Presinge



Taille des haies et des arbres

Les propriétaires sont tenus de couper **jusqu'à hauteur de 4m50 au-dessus du niveau de la chaussée** toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies situées en bordure de route doivent être taillées à une **hauteur maximale de 2 m** et ne pas empiéter sur la voie publique.

Ce travail doit être exécuté à front des chemins communaux et privés, **au 15 juillet 2014**.

Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.



SlowUp 2014: Appel aux bénévoles

Une nouvelle fois, la commune de Gy jouera le rôle de Village SlowUp de mi-parcours de cette manifestation qui aura lieu **le dimanche 3 août 2014**.



Afin d'aider à accueillir le mieux possible les milliers de participants à cet événement, le groupe issu de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Gy et celui des Dames Gytanes seraient heureux de bénéficier de **bénévoles supplémentaires**.

Si vous êtes intéressé-e à faire partie, pour un jour, de cette équipe

enthousiaste, veuillez vous annoncer auprès du secrétariat de la mairie qui transmettra vos coordonnées aux responsables de ces deux entités.

D'AVANCE, UN GRAND MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

Restrictions de parcage: 1er Août et SlowUp

Pour les besoins de l'organisation de ces deux manifestations, les places de parc marquées en blanc à l'entrée du village, situées

entre le giratoire et le premier rétrécissement, seront interdites au parcage

du 31 juillet au 4 août.

Merci de vous conformer à la signalisation qui sera mise en place.

Les voleurs ne prennent pas de vacances !

Rappels de quelques actions de protection:

- Prévenir ses voisins lors d'absences prolongées
- Fermer portes et fenêtres à clé à chaque absence
- Vider régulièrement les boîtes aux lettres

- Ne pas déposer d'objets (planches ou échelles) facilitant l'accès aux cambrioleurs
- Signaler tout comportement inhabituel

Soyez attentifs !

Numéros d'urgence:

Police municipale:

022.752.52.52

Poste de la Pallerterie:

022.427.63.30

Police Secours:

117

Pyrale du buis et chenilles processionnaires

Pyrale du buis

La pyrale du buis est un papillon particulièrement vorace, originaire de l'Est asiatique, qui dévore les feuilles et les tiges des buis en particulier. Une plante attaquée peut être entièrement défoliée en quelques jours !

Si vous voyez des chenilles sur vos buis, vous pouvez les enlever à la main.

Les rameaux envahis par les pontes doivent être coupés et évacués dans des sacs poubelles afin d'être ensuite incinérés.

Chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont dotées de poils urticants qui peuvent poser des problèmes pour la santé en irritant les muqueuses ou la peau et provoquer d'importantes démangeaisons, voire des troubles plus sévères. Elles se reconnaissent facilement à leur comportement colonial: elles se déplacent à la queue leu leu, formant un ruban de chenilles hérissées de longs poils. Il

faut éviter tout contact direct avec ces larves ou leur nid. Ces insectes doivent être détruits notamment en privilégiant la lutte biologique ou en incinérant les nids.

Des fiches détaillées d'information établies par l'hepia sont disponibles sur le site de l'état:

<http://ge.ch/nature/actualites/se-protger-contre-les-chenilles-processionnaires>



Pyrale du buis



Chenilles processionnaires

Agenda

25.06.	Bibliobus (sur la place de la Mairie)
28.06.	Fête des Promotions des écoles de Gy et Presinge à Presinge
du 30.06. au 24.08.	Vacances scolaires
13.07.	Sortie vélo VCGY (prochaines: 10.08. / 07.09. / 05.10.)
01.08.	Fête nationale sous les Tilleuls
03.08.	SlowUp

Pendant l'été, **le marché gytan** continuera à animer la place Gyvi **tous les mardis dès 16h.**

Le stand primeurs fera une pause **du 9 juillet au 25 août 2014.** Reprise le mardi 26 août 2014